

*Questions orales***LES AFFAIRES EXTÉRIEURES****L'ENGAGEMENT DE TROUPES CANADIENNES AU SUD-LIBAN**

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au premier ministre. Le 22 mars, le *Globe and Mail* a publié un article sur l'engagement des troupes canadiennes au Liban, d'après lequel le premier ministre aurait déclaré à un reporter, à New York:

Si l'on en fait la demande au Canada, notre pays enverra un bataillon de troupes de combat dans le sud du Liban.

Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si c'est exact et si c'est bien la politique du gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne me souviens pas d'avoir accordé d'interview à qui que ce soit à New York. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré à la Chambre la prise de position du gouvernement. Je crois qu'on sait à présent, bien que l'annonce officielle n'en ait pas encore été faite, que le secrétaire général des Nations-Unies a demandé au Canada non pas l'envoi d'un bataillon de combat mais l'aide de troupes spécialisées dans les communications.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Il y a quelqu'un qui s'inquiète là-bas. Monsieur l'Orateur, je souhaiterais que vous lui donniez la parole s'il a une question supplémentaire à poser, puisqu'ils ne veulent pas écouter la réponse à la question principale.

Une voix: On devient chatouilleux, Pierre?

Une voix: Horner déteint sur vous, Pierre.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je pourrais peut-être répondre au député plus tard. Le reste des membres de son parti ne semble guère s'intéresser à la question.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Ne faites pas tant de chichi.

Des voix: Susceptible.

M. McKinnon: Il y a des jours où le premier ministre se montre exagérément délicat.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE**L'EFFECTIF DE MILITAIRES CANADIENS AFFECTÉS AU SUD-LIBAN**

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Défense nationale. Radio-Canada a annoncé aujourd'hui que l'on avait demandé au Canada d'envoyer 120 militaires pour renforcer la force des Nations Unies dans le sud du Liban et que le gouvernement avait accepté d'y affecter 80 militaires. Le ministre peut-il confirmer cette nouvelle et si oui, pourquoi n'a-t-on pas donné à la Chambre des communes l'occasion de commenter cette décision?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, à l'heure actuelle le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est aux Nations Unies à New York avec

[M. Stevens.]

quelques-uns de mes officiers d'état-major pour obtenir des précisions à ce sujet. Comme le premier ministre l'a dit, la demande a trait aux services des transmissions. En faisant appel à certains réservistes et à des éléments combattants familiarisés avec les transmissions, nous sommes en mesure de réunir le nombre de militaires demandés à condition que les Nations Unies l'acceptent. La chose a été discutée ce matin. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sera de retour cet après-midi après ses entretiens aux Nations Unies, et pourra donc répondre aux questions demain.

* * *

[Français]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE**LE REFUS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'ACCEPTER DES FONDS FÉDÉRAUX POUR COMPENSER UNE RÉDUCTION DE LA TAXE DE VENTE**

M. Gaston Isabelle (Hull): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Finances. A la suite des déclarations «pornographiques» et insultantes pour la population du Québec qu'a faites le premier ministre de cette province en s'opposant à la réduction de la taxe de vente telle que préconisée au budget fédéral, le ministre a-t-il l'intention de rembourser directement la part du fédéral aux consommateurs québécois de plus en plus inquiets, frustrés, vexés et profondément troublés par l'attitude incohérente de leur gouvernement devenu bien mauvais?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, nous avons fait une offre au gouvernement du Québec comme nous en avons fait une à tous les gouvernements du Canada. Les neuf autres provinces ont accepté la proposition du gouvernement fédéral de couper une taxe qui affecte énormément tous les consommateurs, même ceux qui ne paient pas d'impôts. J'ose espérer que le Québec acceptera cette proposition du gouvernement fédéral, comme l'ont jugé bon les neuf autres provinces.

* * *

[Traduction]

AIR CANADA**L'EMPLACEMENT DES ATELIERS DE PEINTURE D'AVIONS**

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le 23 mai 1974, le premier ministre se rendit à Winnipeg expressément pour annoncer la construction dans cette ville d'un hangar qui coûterait 15 millions de dollars. Les travaux sont terminés mais la bâtisse est très peu utilisée. Dernièrement, à la suite d'une étude qu'elle a entreprise, Air Canada a déclaré qu'elle songeait à déplacer de Dorval à Winnipeg ses ateliers de peinture pour y repeindre les avions gros porteurs.

Air Canada sera-t-elle libre de déplacer ainsi de Dorval à Winnipeg ses ateliers de peinture, ou le ministre, ou l'un ou l'autre de ses collègues du cabinet, aura-t-il son mot à dire dans cette décision?